

# Avis important

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **12 (1924)**

Heft 200

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-258293>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE

# Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant à Genève tous les quinze jours le vendredi

## ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—  
 ETRANGER... » 8.—  
 Le Numéro.... » 0.25

## DIRECTION ET RÉDACTION

M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, Pregny

Compte de Chèques I. 943

## ADMINISTRATION

M<sup>lle</sup> Marie MICOL, 14, r. Micheli-du-Crest

## ANNONCES

12 insert. 25 insert  
 La case, Fr. 45.— 80.—  
 2 cases, » 80.— 160.—  
 La case 1 insertion: 5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

**SOMMAIRE:** La quinzaine féministe: Etats-Unis; Italie; France; la nationalité de la femme mariée; les femmes et la Conférence Internationale de l'opium; les élections allemandes: E. Gb. — De-ci, De là... — Où nous en sommes. — Un Congrès international dont on ne parla pas: A. TREUB-CORNAZ. — L'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses (suite): Elisabeth ZELLWEGER. — A travers les Sociétés féminines. — Feuilleton: Margaret Ethel Macdonald; Jeanne VUILLIOMENET.

## Avis important

Nos abonnés trouveront encarté dans ce numéro un bulletin de versement à notre compte de chèques postaux N° I. 943, dont nous les prions instamment de se servir pour le paiement de leur abonnement en 1925, ce mode de faire présentant les plus grands avantages de commodité, tant pour eux que pour notre administration.

Lors de sa dernière réunion, le Comité du Mouvement a examiné à nouveau la question qui se pose périodiquement devant lui; celle de l'élévation du prix de l'abonnement. Et comme précédemment il y a répondu par la négative, en songeant à toutes les bourses qu'une hausse de prix contraindrait peut-être à notre journal, au grand dam, non pas seulement de celui-ci, mais des idées qu'il défend et propose. Le prix de l'abonnement pour 1925 est donc fixé à 5 fr.

Mais le Comité a estimé d'autre part qu'il faut que chaque abonné sache que ce prix est inférieur au prix de revient du Mouvement, les frais d'impression, d'expédition, de port, les frais généraux aussi, se rapprochant beaucoup plus, pour un abonnement, de 6 fr. que de 5 fr. par an! C'est pourquoi nous adressons un pressant appel à tous ceux de nos abonnés qui le peuvent pour qu'ils veuillent bien payer leur abonnement au prix de revient, soit 6 fr. Si notre situation financière s'est en effet légèrement améliorée au cours de ces deux dernières années, c'est qu'une notable proportion de nos abonnés ont bien voulu nous verser, les uns 6 fr., d'autres même davantage, compensant ainsi le paiement des abonnements à 5 fr. par un effort de mutualité féministe que nous n'avons pas été les seuls à apprécier, et dont nous tenons à les remercier très vivement ici.

Enfin, nous sera-t-il permis d'attirer l'attention de chacun sur le fait que chaque versement à notre compte de chèques nous est taxé de 5 centimes par l'Administration des Postes, et que la multiplication de ces petits sous par le chiffre global de nos abonnés finit par constituer une somme assez coquette? Aussi disons-nous d'avance notre reconnaissance à ceux qui voudront bien majorer de cinq centimes seulement le montant de leur versement à notre compte de chèques.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE.

## La Quinzaine Féministe

**Etats-Unis. — Italie. — France. — La nationalité de la femme mariée. — Les femmes et la Conférence Internationale de l'opium. — Les élections allemandes (dernière heure).**

Les journaux féministes américains nous sont enfin parvenus, nous apportant sur les élections du 4 novembre des précisions plus nombreuses et plus détaillées que celles qu'avaient pu nous transmettre des dépêches d'agences. Aussi, sans scrupule du retard, puisqu'aussi bien c'est cette quinzaine que nous avons obtenu ces renseignements, les communiquons-nous tout chauds à nos lecteurs; d'après *the Woman Citizen*.

D'abord, et ainsi que nous l'avions annoncé, deux femmes ont été nommées gouverneurs d'Etats: Mrs. Fergusson dans le Texas et Mrs. Nellie Ross dans le Wyoming. On a beaucoup parlé de l'élection de la première, qui s'est produite dans des circonstances un peu bizarres: Mrs. Fergusson ayant été élue par les partisans de son mari, lequel s'était fait une notoriété peu enviable comme concussionnaire, comme partisan des « saloons » (cafés-bars) et comme antisuffragiste. D'où opposition passionnée des honnêtes gens à la candidature de Mrs. Fergusson — laquelle une fois élue se révèle très brave femme, féministe de bonne eau, et prohibitionniste fervente, ne tolérant pas une goutte de liqueur à sa table! Que va dire le parti « humide » qui l'a portée à la présidence? Peut-être bien, comme le conclut philosophiquement Mrs. Catt, « le Texas s'est-il immortalisé de la sorte! »

Plus sympathique nous apparaît Mrs. Ross, élue dans le Wyoming, pour succéder à son mari décédé, pas du tout par sentiment — ses partisans ont tenu à l'accentuer! mais par bon sens et jugement, ses électeurs se rendant parfaitement compte de ses capacités. La législation du travail, la protection de l'agriculture, la réduction des impôts, l'extension des caisses d'épargne, ont été les principaux points de son programme. Mère de plusieurs fils, elle a été accompagnée aux urnes le 4 novembre par deux d'entre eux — des jumeaux — qui votaient pour la première fois. Grande et belle femme, d'une physionomie douce et gracieuse, elle porte avec beaucoup de dignité le deuil de son mari.